

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 01227

Numéro SIREN : 378 522 361

Nom ou dénomination : SEBA SUD OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/017069



SAS SEBA SUD OUEST

34 BIS CHEMIN DU CHAPITRE
31100 TOULOUSE

COMPTES ANNUELS

DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Copie certifiée conforme

La Présidente

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	7 207	7 007	200	248
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	34 286	33 338	948	1 615
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	215 653	160 802	54 851	72 192
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	171		171	171
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	13 036		13 036	12 656
	TOTAL (II)	270 353	201 147	69 207	86 882
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	187 321		187 321	169 405
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				144
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	387 607	43 721	343 886	265 500
	Autres créances	2 315		2 315	5 010
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
COMPTES DE REGULARISATION	DISPONIBILITES	186 612		186 612	289 841
	Charges constatées d'avance	10 514		10 514	15 463
	TOTAL (III)	774 369	43 721	730 648	745 363
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 044 722	244 868	799 855	832 245

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

13 036

12 656

(3) dont créances à plus d'un an

51 431

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	414 821	
	Report à nouveau		393 914
	Résultat de l'exercice	16 131	20 906
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	474 952	458 821
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	108 898	140 596
	Emprunts et dettes financières divers (3)	30	30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 845	29 257
	Dettes fiscales et sociales	198 461	202 842
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 670	699
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	324 903	373 424
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	799 855	832 245
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	16 131,00	20 906,27
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	264 336	272 750
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	8 201	
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 608 923		1 608 923	1 609 261
	Montant net du chiffre d'affaires	1 608 923		1 608 923	1 609 261
	Production stockée			17 917	8 640
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			3 000	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6 082	19 048
	Autres produits			65	145
	Total des produits d'exploitation (1)			1 635 987	1 637 093
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			240	790
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			616 771	667 921
	Impôts, taxes et versements assimilés			17 373	17 345
	Salaires et traitements			669 304	642 129
	Charges sociales du personnel			239 826	229 802
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			31 599	34 823
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			29 120	5 167
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			426	9 438
	Total des charges d'exploitation (2)			1 604 658	1 607 414
RESULTAT D'EXPLOITATION				31 328	29 679

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		31 328	29 679
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	566	53
	Total des produits financiers	566	53
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 257	2 076
	Total des charges financières	2 257	2 076
RESULTAT FINANCIER		(1 691)	(2 023)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		29 637	27 655
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	605	8 443
	Total des produits exceptionnels	605	8 443
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 053	11 443
	Total des charges exceptionnelles	11 053	11 443
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(10 448)	(3 000)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 058	3 749
TOTAL DES PRODUITS		1 637 157	1 645 588
TOTAL DES CHARGES		1 621 026	1 624 682
RESULTAT DE L'EXERCICE		16 131	20 906

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **799 855 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 637 157 euros** et un total **charges** de **1 621 026 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **16 131 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions 5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels 1 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Matériel de transport 1 à 4 ans
- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier 3 à 8 ans
- Logiciels 1 à 3 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En-cours de production de services

Prestations de services en cours-Clients factures à établir

L'estimation des "Prestations de service en cours" à la clôture de l'exercice correspond aux prestations restant à facturer, calculées affaire par affaire, suivant les temps passés facturables valorisées au prix effectif moyen de vente horaire constaté sur la production de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	7 207					7 207
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 207					7 207
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	38 704				4 418	34 286
	Instal., agencement, aménagement divers	88 068		9 499		3 229	94 338
	Matériel de transport	48 483				4 333	44 150
	Matériel de bureau, mobilier	75 437		4 044		2 316	77 165
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		250 692		13 543		14 295	249 939
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	171					171
	Prêts et autres immobilisations financières	12 656		380			13 036
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 827		380			13 207
TO TAL		270 725		13 923		14 295	270 353

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	6 959	48		7 007
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 959	48		7 007
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	37 089	667	4 418	33 338
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	64 368	7 079	3 229	68 219
	Matériel de transport	25 313	11 732	4 333	32 713
	Matériel de bureau, mobilier	50 113	12 073	2 316	59 870
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	176 884	31 551	14 295	194 140
TOTAL		183 843	31 599	14 295	201 147

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	14 601	29 120		43 721
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 601	29 120		43 721
TOTAL GENERAL		14 601	29 120		43 721
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			29 120		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	13 036		13 036
	Clients douteux ou litigieux	51 431		51 431
	Autres créances clients	336 176	336 176	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	222	222	
	Impôts sur les bénéfices	1 379	1 379	
	Taxes sur la valeur ajoutée	103	103	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	610	610	
	Charges constatées d'avances	10 514	10 514	
	TOTAL DES CREANCES	413 472	349 004	64 467
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	8 201	8 201		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	100 697	40 129	60 568	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 845	13 845		
	Personnel et comptes rattachés	47 223	47 223		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 249	60 249		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	87 620	87 620		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 370	3 370		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	30	30		
	Autres dettes	3 670	3 670		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	324 903	264 336	60 568	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 891			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	30			

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	40,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	40,0000	40 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		67 926
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS/EMPRUNT</i>	22	22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN FACT NON PARVENUES</i>	2 850	2 850
Dettes fiscales et sociales <i>PERS CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES SOC / CONGES A PAYER</i> <i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	47 004 16 997 1 1 053	65 054

SEBA SUD OUEST
Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €
Siège Social : 34 bis chemin du Chapitre – 31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 378 522 361

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXECICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023 ADOPTE
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES
ASSOCIÉS DU 30 AVRIL 2024

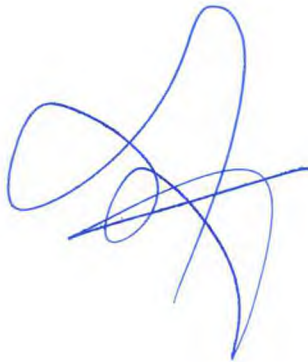
DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 16 131 € comme suit :

- en totalité au compte « *Autres réserves* ».

Fait en trois exemplaires originaux
A Toulouse
Le 30 avril 2024

Le Président
Marie UNAL DE CAPDENAC



SEBA SUD OUEST
Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €
Siège Social : 34 bis chemin du Chapitre – 31100 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 378 522 361

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT SUR LES
COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunie en Assemblée générale ordinaire, en application des statuts de notre Société et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes ainsi que l'annexe sont joints à la convocation à l'Assemblée, étant rappelé que celle-ci vous a été régulièrement adressée par courriel et par courrier recommandé avec avis de réception daté du 15 avril 2024, ainsi que tous autres documents nécessaires à votre information.

Lors de cette Assemblée, vous entendrez également la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels soumis à votre approbation ainsi que la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

I - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il est rappelé que vous avez à vous prononcer sur les comptes clos par la Société le 31 décembre 2023 qui ont eu une durée normale de 12 mois.

➤ Présentation des comptes

Les comptes clos le 31 décembre 2023 ont été établis, présentés et contrôlés dans les conditions prévues aux statuts et fixées par le Livre deuxième du Code de commerce applicables aux Sociétés par Actions Simplifiée.

Ces comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a eu une durée de 12 mois.

➤ Situation et activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, notre chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 608 923 € contre 1 609 261 € au cours de l'exercice précédent, soit une baisse de 0,02 %.

Ce chiffre d'affaires H.T. se décompose comme suit :

- production vendue de services :	1 608 923 €
* dont prestations de services de 20 % :	1 582 892 €
* dont prestations de services de 10 % :	13 280 €
* dont prestations de services autoliquidation :	12 751 €

auc

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 1 604 658 € contre 1 607 414 €, soit une baisse de 0,17 % par rapport au précédent exercice. Nous nous sommes efforcés de les contenir au mieux.

Nos principaux postes de charges ont été les suivants :

-	autres achats et charges externes :	616 771 €
	* dont carburant :	28 566 €
	* dont sous-traitance générale :	138 421 €
	* dont locations immobilières :	41 955 €
	* dont locations matériels :	90 304 €
	* dont maintenance matériel :	31 796 €
	* dont risque d'exploitation :	78 790 €
-	salaires et traitements :	669 304 €
-	charges sociales du personnel :	239 826 €
-	dotation provision dépréciation créance :	29 120 €

Notre résultat d'exploitation ressort à 31 328 € contre 26 679 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 5,56 %.

Compte-tenu d'un résultat financier négatif de 1 691 €, notre résultat courant avant impôts ressort à 29 637 € contre 27 655 € au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 7,17 %.

Au final, notre bénéfice comptable s'élève, compte-tenu d'un résultat exceptionnel négatif de 10 448 € (dû essentiellement à un redressement URSSAF de 10 753 € et à des amendes de 300 €), à 16 131 € contre 20 906 € au titre du précédent exercice, soit une baisse de 22,84 %.

Par ailleurs, l'effectif de notre personnel a été de quinze personnes au sens de la détermination de la CVAE.

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres de la Société s'élevaient à 474 952 € contre 458 821 € au titre de l'exercice précédent pour un capital social de 40 000 €.

II - ÉVÈNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Mme Marie UNAL DE CAPDENAC a été nommée Président de notre Société par décision collective du 21 août 2023 avec effet du 20 avril 2023 en remplacement de Mr François LACOMBE, et ce pour une durée indéterminée. Ses fonctions de Directeur général ont en conséquence pris fin à la même date.

Par ailleurs, par une ordonnance datée du 7 novembre 2023, le Juge aux affaires familiales statuant en qualité de Juge des tutelles du Tribunal judiciaire d'Albi a autorisé Mme Carène PERNOU, représentante légale de Mr Tom LACOMBE, héritier mineur de Mr François LACOMBE, à accepter purement et simplement la succession de Mr François LACOMBE pour le compte de Mr Tom LACOMBE.

En conséquence, Maître Philippe LANNES, Notaire associé à Albi, a reçu le 28 février 2024, un acte contenant attestation immobilière faisant notamment état de l'acceptation pure et simple de la succession de Mr François LACOMBE par ses héritiers.

ANC

L'article 11-1° des statuts dispose qu'« en cas de décès d'un actionnaire personne physique, la société continue entre les actionnaires survivants et les héritiers et ayant droit de l'actionnaire personne physique décédé, et éventuellement de son conjoint survivant ».

L'héritier acceptant purement et simplement la succession voit sa qualité établie et la transmission de la succession opérée à son profit. La transmission opérée par le décès est définitivement et rétroactivement consolidée, au jour de l'ouverture de la succession conformément aux dispositions de l'article 776 du Code Civil.

Aussi, compte tenu des statuts de notre Société et de l'acceptation pure et simple de la succession, l'Indivision successorale François LACOMBE composée de Mme Julie LACOMBE et de Mr Tom LACOMBE représenté par Mme Carène PERNOU, est propriétaire rétroactivement depuis le 20 avril 2023, date du décès de Mr François LACOMBE, de 250 actions de la Société, chacun des héritiers étant pour sa part propriétaire d'une moitié indivise desdites actions.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

III - EVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Concernant l'activité de la Société, nous ne voyons pas d'évolution notable. Celle-ci dépendra de l'évolution économique et de la croissance, les prévisions concernant cette dernière ayant été revues à la baisse en France.

Par ailleurs, dès que les conditions en seront réunies, il est prévu que les 250 actions détenues par l'Indivision successorale François LACOMBE soient acquises par la SAS MF CONSEIL, notre Société devenant alors unipersonnelle.

IV - ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES

L'exercice en cours ne devrait pas marquer d'évolution notable de l'activité de notre Société.

V - PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les principaux risques et incertitudes auxquels notre Société est confrontée sont les suivants :

- lisibilité économique difficile à appréhender,
- perspectives à court et moyen terme demeurant, en conséquence, difficiles à prévoir.

VI - ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que notre Société n'a pas engagé de dépenses de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

NJC

VII - FILIALES ET PARTICIPATIONS - SUCCURSALES

Notre Société ne détient ni filiale, ni participations et elle ne contrôle en conséquence aucune Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Notre Société a un établissement secondaire situé Zone Albipole - 8 avenue de la Martelle - 81150 TERSSAC, et elle est immatriculée à ce titre auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'Albi.

VIII - INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application des dispositions du Code de commerce, il y aurait lieu en principe d'indiquer la décomposition, conformément au modèle figurant en annexe de l'article A 441-2 du Code de commerce, des délais de paiement de nos fournisseurs concernant les factures reçues et non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

La structure de la comptabilité de notre Société ne nous permet pas d'obtenir les informations prévues par l'article L 441-14 du Code de commerce.

IX – INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES CLIENTS

En application des dispositions du Code de commerce, il y aurait lieu en principe d'indiquer la décomposition, conformément au modèle figurant en annexe de l'article A 441-2 du Code de commerce, des délais de paiement de nos clients concernant les factures émises et non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

La structure de la comptabilité de notre Société ne nous permet pas d'obtenir les informations prévues par l'article L 441-14 du Code de commerce.

X - SANCTIONS POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

En application des dispositions de l'article L 464-2-I alinéa 5 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire, pour des pratiques anticoncurrentielles, prononcées par l'Autorité de la Concurrence, dont cette dernière aurait prescrit, à titre de mesure complémentaire, l'insertion dans le présent rapport.

XI - RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Nous vous précisons, conformément aux dispositions de l'article L 225-211 alinéa 2 du Code de commerce qu'il n'y a pas eu d'acquisition d'actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de l'intéressement du personnel aux fruits de l'expansion de l'entreprise.

XII - INFORMATION SUR LA RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, l'identité des personnes physiques ou morales détenant une quote-part du capital social de notre Société est la suivante :

- la SAS MF CONSEIL (RCS Toulouse 529 828 048) détient 750 actions sur un total de 1000 actions, soit 75 % du capital social,
 - l'Indivision successorale François LACOMBE composée de Mme Julie LACOMBE et de Mr Tom LACOMBE représenté par Mme Carène PERNOU, détient 250 actions sur un total de 1000 actions, soit 25 % du capital social.
-

XIII - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 16 131 € comme suit :

- en totalité au compte « *Autres réserves* ».
-

XIV - RAPPELS DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS AU TITRE DES TROIS PRÉCÉDENTS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les distributions de dividendes suivantes ont été effectuées au titre des trois exercices précédents :

- | | |
|---------------------------------------|----------|
| - exercice clos le 31 Décembre 2020 : | NÉANT, |
| - exercice clos le 31 Décembre 2021 : | NEANT |
| - exercice clos le 31 Décembre 2022 : | 20 000 € |
-

XV - DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge les dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard des dispositions des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts pour un montant de 3 578 € au titre, de première part, des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles pour 1 777 €, de deuxième part, à la Taxe sur les véhicules de Société pour 1 501 €, et, de troisième part, à des amendes et pénalités pour 300 €, étant précisé que ces dépenses et charges génèrent un Impôt sur les sociétés de 536 €.



XVI - CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, et après avoir pris connaissance du rapport spécial de notre Commissaire aux comptes qui relate les conventions visées par lesdites dispositions, nous vous demanderons de bien vouloir approuver ledit rapport et chacune des conventions qui y sont mentionnées. et plus spécifiquement le fait que la SAS MF CONSEIL a facturé à notre Société 15 000 € HT de plus que ce qui avait été arrêté dans le cadre de la sixième résolution de l'Assemblée générale ordinaire du 21 août 2023 en raison du surplus de charges exceptionnelles que la SAS MF CONSEIL a été amenée à exposer au cours de l'exercice 2023 par rapport à ce qui avait été initialement prévu entre les deux sociétés.

XVII – PRÊTS VISÉS À L'ARTICLE L511-6, 3 BIS DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER

Conformément aux dispositions de l'article L511-6, 3 bis alinéa 2 du Code monétaire et financier, nous vous précisons qu'aucun prêt n'a été consenti à moins de trois ans par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, à des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des relations économiques le justifiant.

XVIII – ACTIVITE POLLUANTE OU A RISQUE

Notre Société n'exploite pas une installation classée susceptible de créer des risques très importants pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement. En conséquence, il n'y a pas lieu à faire état des informations prévues par l'article L. 225-102-2 alinéa 1 du Code de commerce.

XIX – DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Notre Société ne fait pas partie des sociétés qui ont l'obligation d'établir une déclaration de performance extra-financière devant être intégrée dans le rapport de gestion en application des articles L. 225-102-1, I à III et L. 22-10-36 du Code de commerce.

XX – MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats du Commissaire aux comptes titulaire et du Commissaire aux comptes suppléant sont arrivés à expiration.

Il est demandé à l'Assemblée générale de ne pas renouveler leur mandat.

Par ailleurs, notre Société ne remplit plus les conditions rendant obligatoire la désignation de Commissaires aux comptes. Il est donc demandé à l'Assemblée générale de ne pas en désigner de nouveaux.

nu

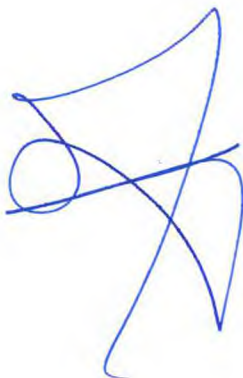
XXI - POUVOIRS

Il conviendra de conférer tous pouvoirs à votre Président afin qu'il procède notamment au dépôt des comptes au Greffe du Tribunal de Commerce.

XXII - CONCLUSION

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus sans réserves de sa gestion à votre Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le Président
Marie UNAL DE CAPDENAC





CABINET IMBALZANO
S A S S O C I É S

Experts Comptables diplômés d'État
Commissaires aux Comptes :

Maurice IMBALZANO
Tatiana ADAMOWICZ-VALIN
Franck ROSTAGNO

Jean-Claude ROBAUT
Jean-Marc GENEVET

AUDIT CONSEIL EXPERTISE IMBALZANO & ASSOCIES
A.E.C IMBALZANO & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
et Comptables Agrées - Région Marseille
Inscrite au près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

SAS SEBA SUD OUEST

S.A.S au capital de 40 000 €
Siège social : 34, bis chemin du chapitre
31100 TOULOUSE

R.C.S.: TOULOUSE 378 522 361 (90 B 1227)
SIRET : 378 522 361 000 39
APE : 742 C

Exercice clos le 31 décembre 2023
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS



A.E.C. CÔTE D'AZUR

Le Florian 14 Quai Papacino
06300 NICE
T : 04 92 00 49 50 F : 04 92 00 49 59
M : accueil-imbazono@imbazono.fr
R.C.S NICE B 521 710 699
SIRET : 521 710 699 00013 - APE : 6920 Z
FR 55 521 710 699

A.E.C. PROVENCE

Centre d'affaires l'Hexagone E
Rue Antoine Albalat
83170 BRIGNOLES
T : 04 94 77 50 00 F : 04 94 77 50 09
M : imbalzano-aix@imbazono.fr
R.C.S DRAGUIGNAN B 521 710 699
SIRET : 521 710 699 00021 - APE : 6920 Z
FR 55 521 710 699

A.E.C. LANGUEDOC-ROUSSILLON

Zac de la Louvade
45 rue Merlot
34130 MAUGUIO
T : 04 67 45 63 14 F : 04 67 87 26 69
M : accueil-maugio@imbazono.fr
R.C.S MONTPELLIER B 521 710 699
SIRET : 521 710 699 00039 - APE : 6920 Z
FR 55 521 710 699



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Présenté par la SAS AEC IMBALZANO & ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SEBA SUD-OUEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

✓ Règles et principes comptables

Les options retenues dans le choix des méthodes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans l'annexe comptable des comptes annuels. Nous avons procédé à l'analyse de ces options et à la vérification par sondages de leur correcte application.

Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont clairement exposées, correctement appliquées, conformes à la réglementation française en vigueur et ne présentent aucun caractère inapproprié.

✓ Estimations comptables

Nous nous sommes assurés que les estimations significatives suivantes étaient satisfaisantes notamment sur le cycle prestations-en cours-production-clients (Valorisation des prestations en cours correspondant à une facturation clients à émettre).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments des comptes annuels pris isolément.

IV - OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la valorisation des prestations de service en cours à la clôture mentionnée page 13 de l'annexe des comptes annuels, dans la note sur les règles et méthodes comptables.

V- VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

VI- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre présidente.

VII- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

SAS SEBA SUD-OUEST – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brignoles, le 12 avril 2024

SAS AEC IMBALZANO & ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Représentée par Maurice IMBALZANO

DocuSigned by:
Maurice IMBALZANO
DF03467F31B5410...

AS AUDIT EXPERTISE

SAS SEBA SUD OUEST

Page : 2

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	7 207	7 007	200	248
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	34 286	33 338	948	1 615
	Autres immobilisations corporelles	215 653	160 802	54 851	72 192
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	171		171	171
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	13 036		13 036	12 656
TOTAL (II)		270 353	201 147	69 207	86 882
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	187 321		187 321	169 405
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				144
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	387 607	43 721	343 886	265 500
	Autres créances	2 315		2 315	5 010
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	186 612		186 612	289 841
	Charges constatées d'avance	10 514		10 514	15 463
TOTAL (III)		774 369	43 721	730 648	745 363
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 044 722	244 868	799 855	832 245
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				13 036	12 656
(3) dont créances à plus d'un an				51 431	

AS AUDIT EXPERTISE

SAS SEBA SUD OUEST

Page :

5

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	414 821	
	Report à nouveau		393 914
	Résultat de l'exercice	16 131	20 906
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	474 952	458 821
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	108 898	140 596
	Emprunts et dettes financières divers (3)	30	30
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 845	29 257
	Dettes fiscales et sociales	198 461	202 842
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 670	699
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	324 903	373 424
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	799 855	832 245
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	16 131,00	20 906,27
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	264 336	272 750
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	8 201	
	(3) Dont emprunts participatifs		

AS AUDIT EXPERTISE

SAS SEBA SUD OUEST

Page :

7

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 608 923		1 608 923	1 609 261
	Montant net du chiffre d'affaires	1 608 923		1 608 923	1 609 261
	Production stockée			17 917	8 640
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			3 000	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			6 082	19 048
	Autres produits			65	145
	Total des produits d'exploitation (1)			1 635 987	1 637 093
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			240	790
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			616 771	667 921
	Impôts, taxes et versements assimilés			17 373	17 345
	Salaires et traitements			669 304	642 129
	Charges sociales du personnel			239 826	229 802
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			31 599	34 823
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			29 120	5 167
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			426	9 438
	Total des charges d'exploitation (2)			1 604 658	1 607 414
	RESULTAT D'EXPLOITATION			31 328	29 679

AS AUDIT EXPERTISE

SAS SEBA SUD OUEST

Page :

8

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		31/12/2023	31/12/2022
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	566	53
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		566	53
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	2 257	2 076
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		2 257	2 076
RESULTAT FINANCIER		(1 691)	(2 023)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		29 637	27 655
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	605	
	Sur opérations en capital		8 443
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	605	8 443
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	11 053	
	Sur opérations en capital		11 443
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	11 053	11 443
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(10 448)	(3 000)
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 058	3 749
TOTAL DES PRODUITS		1 637 157	1 645 588
TOTAL DES CHARGES		1 621 026	1 624 682
RESULTAT DE L'EXERCICE		16 131	20 906

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

DS
M

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 799 855 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 637 157 euros et un total charges de 1 621 026 euros, dégageant ainsi un résultat de 16 131 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions 5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels 1 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Matériel de transport 1 à 4 ans
- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier 3 à 8 ans
- Logiciels 1 à 3 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En-cours de production de services

Prestations de services en cours-Clients factures à établir

L'estimation des "Prestations de service en cours" à la clôture de l'exercice correspond aux prestations restant à facturer, calculées affaire par affaire, suivant les temps passés facturables valorisées au prix effectif moyen de vente horaire constaté sur la production de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DS
MI

AS AUDIT EXPERTISE

SAS SEBA SUD OUEST

Page : 14

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	7 207					7 207
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 207					7 207
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	38 704				4 418	34 286
	Instal., agencement, aménagement divers	88 068		9 499		3 229	94 338
	Matériel de transport	48 483				4 333	44 150
	Matériel de bureau, mobilier	75 437		4 044		2 316	77 165
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 692		13 543		14 295	249 939
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	171					171
	Prêts et autres immobilisations financières	12 656		380			13 036
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 827		380			13 207
TOTAL		270 725		13 923		14 295	270 353



AS AUDIT EXPERTISE

SAS SEBA SUD OUEST

Page : 15

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	6 959	48		7 007
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 959	48		7 007
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	37 089	667	4 418	33 338
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	64 368	7 079	3 229	68 219
	Matériel de transport	25 313	11 732	4 333	32 713
	Matériel de bureau, mobilier	50 113	12 073	2 316	59 870
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	176 884	31 551	14 295	194 140
TOTAL		183 843	31 599	14 295	201 147

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

DS

M

AS AUDIT EXPERTISE

SAS SEBA SUD OUEST

Page :

16

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	14 601	29 120		43 721
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	14 601	29 120		43 721
TOTAL GENERAL		14 601	29 120		43 721
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			29 120		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

 DS
 M

AS AUDIT EXPERTISE

SAS SEBA SUD OUEST

Page : 17

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	13 036		13 036
	Clients douteux ou litigieux	51 431		51 431
	Autres créances clients	336 176	336 176	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	222	222	
	Impôts sur les bénéfices	1 379	1 379	
	Taxes sur la valeur ajoutée	103	103	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	610	610	
	Charges constatées d'avances	10 514	10 514	
TOTAL DES CREANCES		413 472	349 004	64 467
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	8 201	8 201		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	100 697	40 129	60 568	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 845	13 845		
	Personnel et comptes rattachés	47 223	47 223		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 249	60 249		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	87 620	87 620		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 370	3 370		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	30	30		
	Autres dettes	3 670	3 670		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		324 903	264 336	60 568	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		39 891			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		30			



AS AUDIT EXPERTISE

SAS SEBA SUD OUEST

Page : 18

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	40,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	40,0000	40 000,00

AS AUDIT EXPERTISE

SAS SEBA SUD OUEST

Page :

19

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		67 926
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS/EMPRUNT</i>	22	22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN FACT NON PARVENUES</i>	2 850	2 850
Dettes fiscales et sociales <i>PERS CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES SOC / CONGES A PAYER</i> <i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	47 004 16 997 1 1 053	65 054

